

SEANCE du 14 juin 2016

Convocation le 07.06.2016

L'an deux mil seize, le quatorze juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, au foyer rural, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe LEGLANTIER, Maire.

Etaient présents : Virginie BILLARD-GARNICHAT, Pascal BALLOIR, Jean-Michel CODRON, Muguette ARVOIS, Gilles LHOMME, André DENEVERS formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Vincent LEGLANTIER, Alexandre LINTZ

Absents excusés : François FERAT, Madeleine LAURIER

Absents ayant donné procuration : Madeleine LAURIER a donné pouvoir à Muguette ARVOIS

François FERAT a donné pouvoir à Jean-Christophe LEGLANTIER

Secrétaire de Séance : Pascal BALLOIR

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE la signature de l'avenant n° 2 du lot n° 6 « doublage-cloisons-plafond » portant sur un aménagement complémentaire dans le logement et la montée d'escalier, pour un montant de 852,76 € HT.

AUTORISE la modification du raccordement électrique dans le logement par ERDF pour un montant de 823,90 € HT.

DECIDE de louer un appareil multifonction auprès de AR Technologie pour un montant de 201,00€ HT/trimestre et de souscrire un contrat de maintenance, le tout pour une durée de 5 ans.

DECIDE la réalisation du programme d'entretien des voies communales par l'entreprise COLAS Est pour un coût de 10.850 € HT. Un ECF Bicouche sera réalisé au Plessis « Rue du Meix, rue et place de la Clochette ». La « rue des tilleuls » au Plessis est également prévue au programme d'entretien 2016 (compétence communautaire).

La traverse de Saudoy dite « grande rue » (RD n° 951) est inscrite au programme d'entretien 2016 (Compétence départementale).

ACCEPTE la demande de rétrocession d'une concession non utilisée, acquise dans le cimetière communal de Saudoy par un administré en 1985, moyennant un montant de remboursement calculé au prorata du temps restant à courir, soit 38,62€.

FIXE le programme définitif des festivités 2016. Le calendrier sera distribué dans les boîtes aux lettres des habitants. Le 14 juillet aura lieu sur la place de la clochette au Plessis. Une serveuse sera recrutée pour le service du 14 juillet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.

Fait à Saudoy, le 21 juin 2016

Le Maire,

M. Jean-Christophe LEGLANTIER

